

***FICHE 3 : LA PLACE DU CHÈQUE EN FRANCE***

Le chèque est un moyen de paiement très utilisé en France : en 2007, plus de 3,6 milliards de chèques ont été échangés, ce qui représente, en volume, 23,6 % des paiements réalisés en France (hors liquide). A ce titre, la France constitue une exception européenne. Elle représentait à elle seule 78 % du volume des chèques échangés en 2006 dans la zone euro.

Si l'usage du chèque est en recul en France (il représentait 70 % des paiements en 1984 pour 26 % en 2006), sa disparition, au profit de la seule carte bancaire, n'est pas acquise. Les Français continuent de le préférer à la carte pour les paiements d'un montant élevé.

Par ailleurs, du fait de la gratuité de la délivrance des formules de chèques, et à la différence de la carte bancaire, il reste un moyen de paiement privilégié pour la clientèle de particuliers modestes.

Selon les données de la Banque de France, le montant moyen du chèque était de 555 euros en 2005, soit plus de dix fois supérieur au montant moyen des achats par carte bancaire.

➤ *Pour plus d'informations, se reporter aux paragraphes 23 et 24 de la décision.*